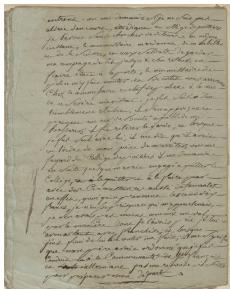


[Chapitre 1^{er}. Le capucin.], folio 23_A

Auteurs : Lesuire, Robert-Martin (1736-[1815])



Informations sur cette page

Date[1751-1815]

LangueFrançais

SourceArchives départementales de la Mayenne. Fonds 17 J 11 Fonds Queruau-Lamerie.

Contributeur(s)

- Obitz-Lumbroso, Bénédicte (responsable scientifique)
- Walter, Richard (édition numérique)

ÉditeurBénédicte Obitz-Lumbroso, Équipe "Écritures des Lumières", Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légalesFiche : Bénédicte Obitz-Lumbroso, Équipe "Écritures des Lumières", Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Transcriptions

Transcription diplomatique

entrent. on me demande Si je ne Suis pas aldric dancourt, étudiant au collège de pottiers. je l'avoue Sans chercher de detour. au même instant, le commissaire m'ordonne de m'habiller et de le Suivre, et aux Soldats de garder ma compagne de lit jusqu'à son retour. un fiacre était à la porte, le commissaire de police m'y fait monter. et Bientôt nous arrivons, Chez le commissaire et chef de police. à la vue de ce Sevère magistrat, je fus saisit d'un tremblement subit ; il S'en apperçut et prenant un air de Bonté capable de me Rassurer, il fit retirer la garde, et lorsque je fus Seul avec lui, il me dit qu'il avait eu l'ordre de mon père de m'arrêter, comme fuyard du Collège de poitiers. il me demanda en Suite quesqui m'avait engagé a quitter le Collège, et à le quitter et à le faire par avec des Circonstances aussi infamantes. en effet, quoi qu'en prenant les cent dix francs, je n'eusse pris que ce qui m'appartenait, je n'en avais pas mois commis un vol, par la manière dont je l' avais pris. je lui avouai tout avec franchise ; et lorsque j'eus fini de lui Raconter ma

fuite ; il me Signifia que mon père avait ordonné que je fus Conduit au à la Communauté de st françois et n'**Hl.* n'attendant pas ma reponse, il sortit pour préparer mon départ.

Transcriptions

Transcription modernisée

entrent. On me demande si je ne suis pas Aldric Dancourt, étudiant au collège de Poitiers. Je l'avoue sans chercher de détour. Au même instant, le commissaire m'ordonne de m'habiller et de le suivre et aux soldats de garder ma compagne de lit jusqu'à son retour. Un fiacre était à la porte, le commissaire de police m'y fait monter et bientôt nous arrivons chez le commissaire et chef de police. À la vue de ce sévère magistrat, je fus saisi d'un tremblement subit ; il s'en aperçut et prenant un air de bonté capable de me rassurer, il fit retirer la garde, et lorsque je fus seul avec lui, il me dit qu'il avait eu l'ordre de mon père de m'arrêter, comme fuyard du collège de Poitiers. Il me demanda ensuite ce qui m'avait engagé à quitter le collège, et à le faire avec des circonstances aussi infâmantes. En effet, quoiqu'en prenant les cent dix francs je n'eusse pris que ce qui m'appartenait, je n'en avais pas mois commis un vol, par la manière dont je l'avais pris. Je lui avouai tout avec franchise ; et lorsque j'eus fini de lui raconter ma fuite, il me signifia que mon père avait ordonné que je fusse conduit à la communauté de saint François et n'attendant pas ma réponse, il sortit pour préparer mon départ.

Informations sur le fichier

Nom original : AD53_0017J_011_0023_A.jpg

Lien vers le [fichier](#)

Extension : image/jpeg

Poids : 1.72 Mo

Dimensions : 2190 x 2776 px

Comment citer cette page

Lesuire, Robert-Martin (1736-[1815]), [Chapitre 1er. Le capucin.], folio 23_A, [1751-1815].

Bénédicte Obitz-Lumbroso, Équipe "Écritures des Lumières", Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 20/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Lesuire/files/show/685>

Copier

Fichier créé par [Bénédicte Obitz-Lumbroso](#) Fichier créé le 08/04/2019 Dernière modification le 23/02/2024